

Les couvercles des encriers en bronze de type Biebrich

D. Božič

Dans la fosse n° 163 A du site de Zurzach (sur le Rhin, en Suisse), située à l'intérieur des camps de l'époque romaine précoce, on a trouvé deux objets exceptionnels (Hänggi, Doswald, Roth-Rubi 1994, 570, Taf. 40: 163 A.3 et A.5), interprétés comme un rivet ornemental sur tôle de bronze (fig. 1 : 1) et comme une grande épingle ou un stylet en os (fig. 1 : 2). Le second objet représente sûrement un stylet, et non pas une épingle ou un fuseau (Béal 1983, 151 ss, pl. 26 ; 28-30). Aux arguments mentionnés déjà par Kordula Gostenčnik (1996, 109 ss, Taf. 1 ; 2) et Sabine Deschler-Erb (1998, 143 s, Taf. 22) nous pouvons ajouter que dans quelques tombes, ce type d'objet se trouvait associé à d'autres objets liés à l'écriture : une spatule en fer (Mercando 1974, 287, fig. 193 : 122a), un encrier double en bronze (Vermeule 1966, 109, fig. 21 ; 22) et le fond d'une boîte à sceau en os (Frontini 1985, 101, tav. 42 : 4 ; Božič 1999, 144, Abb. 5 : 11).

Le premier objet (fig. 1 : 1) se compose d'une plaque en tôle de bronze circulaire, d'un diamètre d'environ 1,7 cm. Elle comporte un rivet excentré en forme d'oiseau, maintenant sans doute sous la plaque une languette pointue. À gauche du rivet, on note l'existence d'un petit trou et, vers le bord, d'une ligne circulaire incisée. Par ses caractéristiques, la plaque de Zurzach correspond parfaitement à un objet identique du camp de Ribtissen en Allemagne (Ulbert 1970, 30, Taf. 10 : 149), ayant cependant perdu la languette inférieure (fig. 2 : 1), et à trois exemplaires de l'habitat du Magdalensberg en Autriche (Deimel 1987, 54 s, Taf. 33 : 6, 7, 10 ; Ollerer 1998, 141, Abb. 6 - fig. 2 : 2).

Les quatre parallèles ont été interprétés à juste titre comme des couvercles d'encriers. Il s'agit en fait d'éléments d'un groupe d'encriers qui est typique de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, et dénommé par nous-même type Biebrich (Božič 2001a ; 2001b). On connaît plusieurs encriers de ce type portant le couvercle encore en place (Lindenschmit

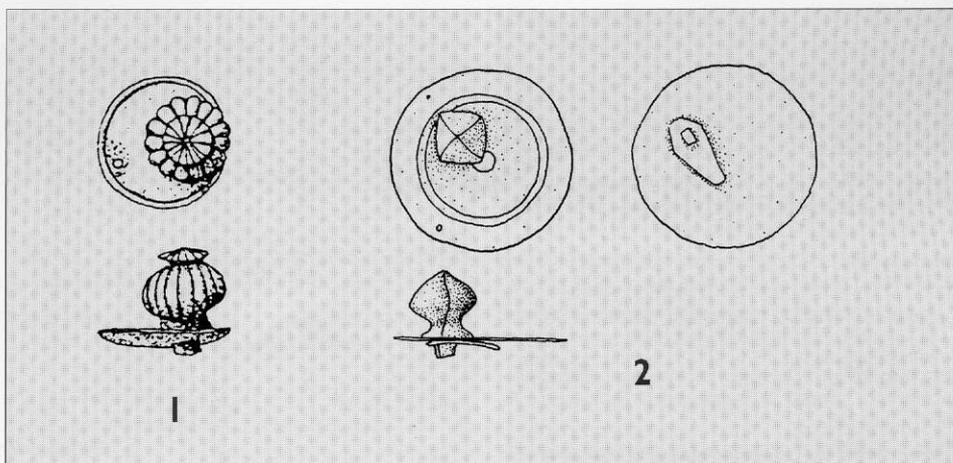


Fig. 2 — Couvercles des encriers en bronze du camp de Ribtissen (1) et de l'habitat de Magdalensberg (2) (Éch. 1/1. D'après Ulbert 1970 ; Deimel 1987).

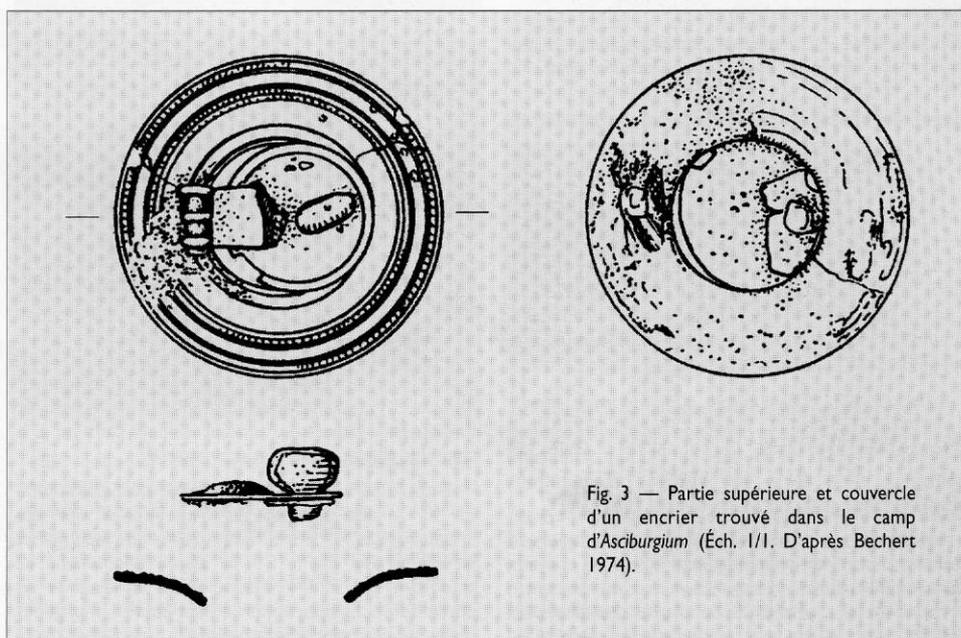


Fig. 3 — Partie supérieure et couvercle d'un encrier trouvé dans le camp d'Asciburgium (Éch. 1/1. D'après Bechert 1974).

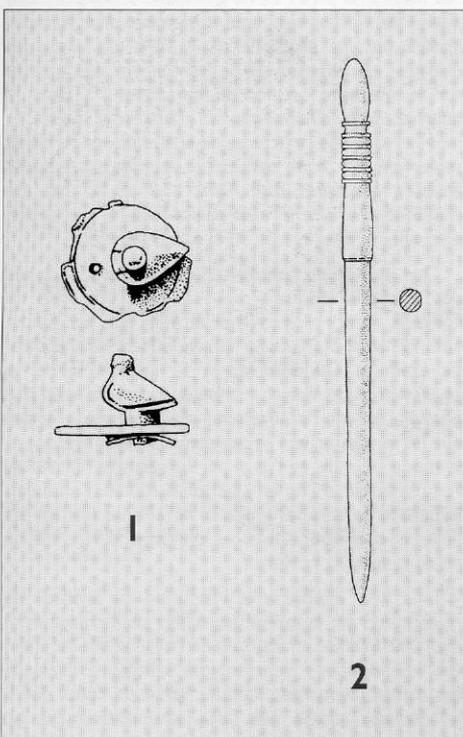


Fig. 1 — 1 Couvercle d'un encrier en bronze ; 2 stylet en os de la fosse 163 A des camps à Zurzach (Éch. 1 = 1/1 ; 2 = 1/2. D'après Hänggi, Doswald, Roth-Rubi 1994).

1911, 308 s, Taf. 53 : 996 ; Vermeule 1966, 109, fig. 22 ; Depuyrot, Feugère, Gauthier 1986, 159, fig. 57 : 1-3 ; Bechert 1974, 109, Abb. 84 : 13 - fig. 3). La plaque de Zurzach appartenait donc à un encrier, utilisé pour écrire à l'encre, contrairement au stylet de la même fosse, ayant servi à écrire sur des tablettes à cire.

Les couvercles, articulés sur une charnière fixée à la partie supérieure de l'encrier en forme d'entonnoir, ont toujours un rivet excentré, maintenant sous la plaque une languette pointue. En tournant le rivet, on pouvait verrouiller ou libérer le couvercle. Les rivets peuvent avoir la forme d'une tête de pavot (fig. 2 : 1 et Lindenschmit 1911, Taf. 53 : 996 ; Comstock, Vermeule 1971, 324, fig. 454 ; Depuyrot, Feugère, Gauthier 1986, fig. 57 : 1), une forme sphérique (Deimel 1987, Taf. 33 : 6), bipyramidale (fig. 2 : 2), biconique avec des rainures radiales sur le cône supérieur (*ibid.*, Taf. 33 : 10) ou encore la forme d'un simple bouton ovale, ou rond aplati (fig. 3 - Holliger 1986, 25, Taf. 14 : 131). Le petit trou servait pour la fixation de l'attache, insérée dans la charnière, sur le couvercle.

Le couvercle de l'encrier double de l'épave Dramont D, appartenant lui aussi au type Biebrich, est néanmoins différent (Joncheray 1975, 6, fig. sur la p. 8). Le rivet est ici placé presque au centre de la plaquette ronde. La fermeture est assurée par un petit ergot intérieur, fendu en son milieu, qui se logeait dans un orifice aujourd'hui disparu.

Dragan Božič, Inštitut za arheologijo ZRC SAZU
Gosposka 13, SI-1000 Ljubljana, Slovenija
Dragan.Bozic@zrc-sazu.si

Bibliographie :

Béal 1983 : J. C. Béal, *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon* (Centre d'ét. rom. et gallo-rom. de l'Univers. Jean Moulin Lyon III, n. s. 1), Lyon, 1983.

Bechert 1974 : T. Bechert, *Asciburgium - Ausgrabungen in einem römischen Kastell am Niederrhein* (Duisburger Forsch. 20), Duisburg, 1974.

Božič 1999 : D. Božič, Neues über die Kontakte längs der Bernsteinstraße während der Spätlatènezeit. *Arheološki vestnik*, 49, 1998, p. 141-156.

Božič 2001a : D. Božič, Sur la fonction d'une plaque en bronze de Ljubljana. *Instrumentum*, 14, 2001, p. 19.

Božič 2001b : D. Božič, Zum Schreibgerät aus dem Grab einer Ärztin aus Vindonissa. *Instrumentum*, 14, 2001, p. 30-32.

Comstock, Vermeule 1971 : M. Comstock, C. Vermeule, *Greek, Etruscan & Roman Bronzes in the Museum of Fine Arts Boston*. Boston, 1971.

Deimel 1987 : M. Deimel, *Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg* (Kärntner Museumsschr. 71), Klagenfurt, 1987.

Depuyrot, Feugère, Gauthier 1986 : G. Depuyrot, M. Feugère, P. Gauthier, Prospections dans la moyenne et basse Vallée de l'Hérault. Monnaies et petits objets. *Arch. en Languedoc*, 1986/4, p. 113-163.

Deschler-Erb 1998 : S. Deschler-Erb, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica* (Forsch. in Augst 27), Augst, 1998.

Frontini 1985 : P. Frontini, *La ceramica a vernice nera nei contesti tombali della Lombardia* (Arch. dell'Italia Settentr. 3), Como, 1985.

Gostenčnik 1996 : K. Gostenčnik, Die Kleinfunde aus Bein vom Magdalensberg. *Carinthia*, I, 186, 1996, p. 105-137.

Hänggi, Doswald, Roth-Rubi 1994 : R. Hänggi, C. Doswald, K. Roth-Rubi, Die frühen römischen Kastelle und der Kastell-Vicus von Tenedo-Zurzach (Veröff. der Gesell. Pro Vindon. 11), Brugg, 1994.

Holliger 1986 : Ch. et C. Holliger, Bronzegefäße aus Vindonissa 2. Jahresber. Gesell. Pro Vindon., 1985 (1986), p. 5-44.

Joncheray 1975 : J.-P. Joncheray, Étude de l'épave Dramont D : les objets métalliques. *Cah. Arch. Sub.*, 4, 1975, p. 5-18.

Lindenschmit 1911 : L. Lindenschmit, Römische Schreibgeräte. *Die Altert. uns. heidn. Vorzeit*, 5, 1911, p. 303-309.

Mercando 1974 : L. Mercando, Portorecanati (Macerata). - La necropoli romana di Portorecanati. *Not. sc. ant.*, 28, 1974, p. 142-430.

Öllerer 1998 : Ch. Öllerer, Römisches Schreibgerät vom Magdalensberg. *Carinthia*, I, 188, 1998, p. 121-155.

Ulbert 1970 : G. Ulbert, Das römische Donau-Kastell Ribfüssen I, Die Funde aus Metall, Horn und Knochen (Urkunden zur Vor- und Frühgesch. aus Südwürtt.-Hohenzoll. 4), Stuttgart, 1970.

Vermeule 1966 : C. Vermeule, Small Sculptures in the Museum of Fine Arts, Boston. *The Classical Journal*, 62, 1966, p. 97-113.

L'utilisation des épingles à cheveux en os sur le site de la rue des Écossais à Poitiers (F.)

I. Bertrand

Le site de la rue des Écossais, fouillé de 1984 à 1986, est localisé dans la partie occidentale de la ville antique *Lemonum*, capitale de la cité de Pictons (Aquitaine romaine). Il a livré les vestiges d'habitations abandonnées à la fin du IIe s. (Ollivier 1987) (1).

Le mobilier en os, relativement abondant, comprend notamment une série de vingt-sept épingles à cheveux venant à 88 % du remplissage d'une cave survenu entre le début du Ier s. et la fin du IIe s. ; près des deux tiers (64 %) de ces objets sont issues de la dernière phase de ce comblement, datée de la seconde moitié du IIe s. (tableau 1).

Types	100-150	150-200
Béal AXX.2	1	
Béal AXX.5	1	4
Béal AXX.7	1	8
Béal AXX.8		6
Total/époque	3	18

Tableau 1 — Répartition des types d'épingles dans le remplissage de la cave 2, au IIe s.

Les quatre formes d'épingles mises au jour rue des Écossais sont des plus courantes. Le modèle Béal AXX.7 à tête sphéroïdale et corps renflé, se trouvait au Calvaire (Poitiers) dans des contextes allant du IIe s. au IVe s. (Bertrand 1998b) ; la variante Béal AXX.8, à tête ovale, a été identifiée dans la nécropole des Dunes (Poitiers) parmi les offrandes d'une inhumation datée du IIIe s. (Eygun, 1933, p. 110-112 ; Bertrand 1996) (2). Des épingles à tête discoïdale, conique ou biconique prolongeant un corps renflé (type Béal AXX.5), sont attestées à Poitiers, sur les sites du Calvaire et de la pénétrante Est, voie André-Malraux ; le théâtre du Vieux-Poitiers (Naintré, Vienne) a livré quatre épingles de ce genre (Bertrand, 1998a, n° 89 à 92) dont une viendrait d'un contexte de la fin IIe s. À Augst (Suisse), les articles de ce genre prédominent entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C. (Riha 1990, Typ 12.16,

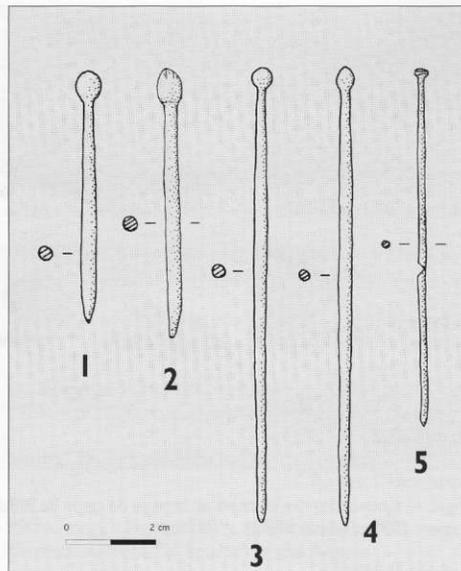


Fig. 1 — Épingles de la rue des Écossais (Poitiers, F.) ; 1 et 2 : épingles réutilisées après cassure de la pointe ; 3, 4 et 5 : épingles de taille normale (Dessins : I. Bertrand).

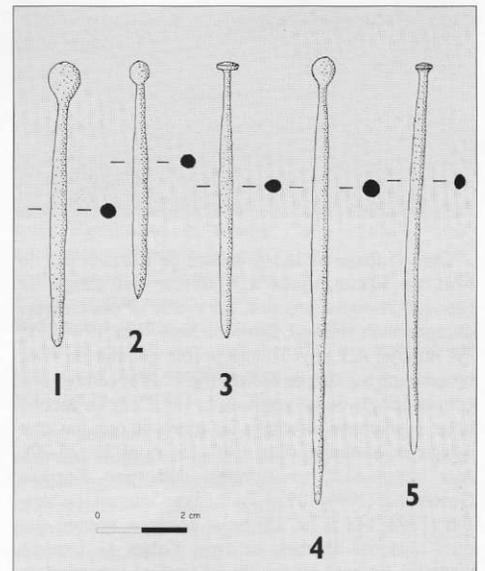


Fig. 2 — Épingles du parking Vaulabelle (Auxerre, F.) ; 1, 2 et 3 : épingles réutilisées après cassure de la pointe ; 4 et 5 : épingles de taille normale (Dessins I. Bertrand).

p. 104-106). Quant à la forme Béal AXX.2 au sommet légèrement conique et au corps droit, elle est attestée à Augst du Ier au IVe s. (Riha 1990, Typ 12.27).

L'étude du corps et de la taille des épingles, selon les modèles, conduit à plusieurs observations. Ainsi, au sein d'un même type, se côtoient des articles bien lissés et à la finition soignée et des objets conservant encore des plans de façonnage ayant pourtant été utilisés, comme en témoigne leur patine. Il est donc vraisemblable que les accessoires les mieux finis étaient visibles dans la chevelure, tandis que les autres, de finition plus grossière, restaient enfouis dans ou à la base des cheveux pour les maintenir (3).

D'autre part, un tiers des épingles de types AXX.7 et 60 % des épingles de type AXX.8 ont été "réaménagées" (4) et réutilisées après que leur pointe ait été brisée (fig. 1 : 1 et 2), ce phénomène se traduisant par une extrémité finale en biais et un corps devenu proportionnellement court. La longueur moyenne des épingles entières de la première variante est de 86 mm environ contre 61 mm pour celles qui sont réutilisées après cassure (fig. 1 : 3 et 4) ; pour le second type, les mesures sont moins significatives car les épingles moins nombreuses, cependant on notera qu'elles mesurent en moyenne 65 mm quand elles sont entières et 60 mm quand elles sont "retouchées" (5). Sur les objets de forme Béal AXX.5, la pratique d'un usage prolongé après cassure n'est pas observée, pourtant deux d'entre eux ont leur pointe brisée. Ces épingles ont une longueur moyenne de 80,5 mm, elles sont parfois fines et de faibles diamètres ce qui leur confère une esthétique certaine (fig. 1 : 5).

Non seulement la cassure d'une l'épingle modifiait de façon non négligeable sa longueur, mais, pour certains types comme le Béal AXX.5, elle altérait également de façon importante son aspect premier. Aussi, vraisemblablement, préférait-on prolonger seulement l'utilisation des épingles dont les lignes et la forme étaient plus ordinaires, voire grossières, comme nos types Béal AXX.7 et AXX.8.

À Augst, parmi les épingles à tête sphérique ou ovale dont la longueur moyenne est proche de 80 mm, quelques-unes sont dotées d'une pointe oblique et d'un corps court (Deshler-Erb 1998 : p.161, Abb. 237 ; Taf. 33, n° 2157 à 2160). En revanche, au sein des épingles fines à tête discoïdale ou conique très peu semblent conserver les traces d'un usage après cassure (Riha 1990, p. 108, Abb. 55-56). S. Deshler-Erb, dans son étude récente, ne présente même qu'un seul exemplaire de ce genre (*Ibid.*, Taf. 34, n° 3122). De même, à Auxerre (Yonne, F.), une seule épingle de type Béal AXX.5 est munie d'un corps raccourci (Bertrand 1999 - fig. 2 : 3).

Le réaménagement des extrémités se décidait donc probablement en fonction du degré de finition originel

de la pièce ; certainement modifiait-il la place de l'épingle, devenue plus courte, dans la chevelure. Ainsi, adapter la forme des épingles aux différentes parties de la coiffure, requerrait d'en posséder une quantité suffisante, ceci expliquerait en partie le nombre relativement élevé de ces accessoires dans les maisons de la rue des Écossais.

La réutilisation des épingles cassées est peu observée parmi le mobilier archéologique et n'est jamais commentée (6). Cette pratique, révélatrice d'un comportement économique et social, devait pourtant être courante. En effet, il s'agissait de prolonger l'utilisation d'objets quotidiens dont le coût, bien qu'ils soient façonnés dans un matériau non luxueux, devait, pour certaines personnes, être trop élevé pour qu'elles puissent les racheter systématiquement. D'autant que la "réparation" assez simple, qui consistait à polir l'extrémité saillante brisée, pouvait être faite par les particuliers eux-mêmes.

Sur le site du Calvaire (Poitiers), où l'aménagement des maisons à partir du IIe s. laissait supposer un bon niveau de vie des habitants, seulement deux épingles brisées ont été réutilisées (soit 10 % de toutes les épingles), en revanche 47 % des épingles découvertes sur le site sont brisées ou ébréchées (7). Dans le quartier aisé d'*Autessiodurum* (Auxerre), parmi le mobilier issu des structures de la fin IIe s. et du IIIe s., seulement 3,2 % de toutes les épingles et 4 % des épingles des types Béal AXX. 5, 7 et 8 ont été réutilisées ; toutes formes confondues, la proportion d'épingles brisées est de 30 % (Bertrand 1999) (8).

Que doit-on en conclure ? Les habitantes de la rue des Écossais, contrairement à celles du site du Calvaire, étaient moins riches et donc plus économes, elles veillaient à prolonger l'usage de leurs accessoires de coiffure. Ou bien après le second siècle, la réutilisation des épingles brisées courtes n'était plus possible du fait de l'évolution des coiffures, d'autant que les formes hautes et compliquées seront remises à la mode aux IIIe et IVe s. par les grandes dames de l'Empire. Enfin, si l'on en juge par la réutilisation moins fréquente de certains types, la variété des formes des épingles correspondait-elle à un usage différencié de celles-ci selon la coiffure ?

J.-Cl. Béal expliquait le recours à ce procédé de réutilisation par la rareté des objets sur le marché (9), pourtant à *Lemonum*, capitale de cité, il serait étonnant que les boutiques n'eussent pas satisfait la demande des dames. Cependant, il ne fait guère de doute que si les femmes aisées ont suivi scrupuleusement les évolutions de la mode, les moins riches ont dû, quant à elles, composer également avec leurs moyens économiques.

Une analyse plus détaillée des épingles en os découvertes en contexte domestique nous permettrait